

APPEL D'OFFRES

SERVICES JURIDIQUES

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval souhaite retenir les services d'un conseiller juridique pour obtenir des avis légaux sur certains dossiers spécifiques et pour réviser des documents légaux dans le cadre de ses activités courantes. Elle prévoit actuellement entre 15 à 25 heures requises de consultation et elle aimerait procéder à un échange de services/partenariat avec la firme retenue.

La Chambre invite ses membres qui le souhaitent à répondre à cet appel d'offres.

Le premier mandat nécessite que la firme soit disponible entre le 25 juillet et le 15 septembre 2018.

EXIGENCES :

Les soumissionnaires doivent être membres en règle de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval.

Les soumissionnaires doivent être représentants de la Chambre uniquement et non des autres parties impliquées dans les dossiers.

La Chambre est ouverte à recevoir des offres présentant des propositions de partenariat.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les membres intéressés par cette offre sont invités à faire parvenir leur offre de services au plus tard le 03 août 2018 auprès de Mme Louise Leroux, présidente-directrice générale de la Chambre, PAR COURRIEL, à l'adresse suivante l.leroux@ccilaval.qc.ca.

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Étant donné la nature des dossiers impliqués, la Chambre se réserve le droit de limiter certaines informations divulguées par souci de confidentialité.
